



Mesdames, Messieurs les Président(e)s, Cher(e)s membres des sociétés de la FMVC,

En raison des mesures édictées par le Conseil d'État du Canton du Valais le mercredi 21.10.2020 (mesures prises en raison de l'évolution de la 2<sup>ème</sup> vague de la pandémie COVID-19, interdisant les rassemblements de plus de 10 personnes), le comité de la Fédération des Musiques du Valais Central (FMVC) a décidé d'annuler l'Assemblée Générale des délégués 2020 prévue le 7 novembre à Saillon.

Afin d'informer les sociétés de la FMVC des affaires courantes survenues durant l'année musicale 2019/2020, le comité a rassemblé les différents rapports des instances de notre Fédération et les a retranscrits dans le présent document faisant office de PV de notre Assemblée Générale.

## 1. Comptes 2019/2020 avec rapport de la société vérificatrice

Le caissier Florian Baumgartner transmet les comptes 2019/2020 (du 01.10.2019 au 30.09.2020) avec les commentaires suivants :

- ✓ Cette saison, nous n'avons pas reçu les subventions de l'ACMV de Frs 1'500,00 étant donné que ce montant est destiné au concours des jeunes solistes de la Fédération qui n'a pas pu avoir lieu.
- ✓ La FMVC a versé comme d'habitude Frs 1'000,00 en soutien à la fanfare des jeunes qui a pu répéter et commencer la saison musicale par un camp au début janvier 2020.
- ✓ Les seuls revenus de cette saison musicale ont été les cotisations des sociétés de la FMVC.
- ✓ Les seules dépenses de cette saison sont le site internet, la fanfare des jeunes et les frais bancaires.

Compte d'exploitation			
Charges		Recettes	
FMVC - Prix	0,00	Cotisations FMVC	2 600,00
FMVC – Frais Jury	0,00	Concours des jeunes solistes	0,00
FMVC – Fanfare des Jeunes	1 000,00	Dons - ACMV	0,00
CJS - Prix	0,00	Produits divers (intérêts, etc.)	0,20
CJS – Frais Jury	0,00		
CJS – Frais Divers	0,00		
Frais divers – Frais bancaires, etc.	47,90		
<b>Total Charges</b>	<b>1 047,90</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>2 600,20</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1 552,30</b>	<b>Perte de l'exercice</b>	

<b>Bilan</b>			
<i>Actifs</i>		<i>Passifs</i>	
Caisse	0.00	Créancier caissier	0.00
BCVS	5 255,15	Capital	3 702,85
Débiteurs cotisations	0.00		
Débiteurs CJS	0.00		
		Bénéfice de l'exercice	1 552,30
<b>Total</b>	<b>5 255,15</b>	<b>Total</b>	<b>5 255,15</b>

La fanfare La Grand Garde de Saillon, société vérificatrice, a effectué le contrôle des comptes par son président Joaquim Ançay et son caissier Cédric Giroud. Elle soumet son rapport des vérificateurs (cf. document en annexe) et propose d'approuver les comptes tels que présentés et donne décharge au caissier.

## 2. Rapport du Président

*Chères Musiciennes, Chers Musiciens,*

*2020 devait être l'année de notre 1<sup>er</sup> Festival FMVC à Saillon. Quelle tristesse, lorsque le 17 mars, votre comité a dû se résoudre à annuler notre week-end annuel. Jamais, jamais, je n'aurais pensé que cela puisse arriver. Pour la 1<sup>ère</sup> fois de l'histoire de notre Fédération, le Festival ne peut se dérouler comme prévu.*

*Le comité s'est réuni à plusieurs reprises afin d'évaluer la situation et proposer une alternative à la Grand Garde de Saillon pour l'organisation du 73<sup>ème</sup> Festival des Musiques du Valais Central.*

*Rapidement, un élément évident est ressorti : le 73<sup>ème</sup> Festival doit être organisé à Saillon (1<sup>ère</sup> organisation du Festival FMVC par la Grand Garde). Plusieurs dates ont été évoquées, soit l'automne 2020, soit en 2021. Très vite, la solution de 2021 (les 29 et 30 mai) a trouvé une approbation de l'ensemble des membres du comité et de la commission musicale.*

*Cette proposition du comité entraîne toutefois de nombreuses contraintes, soit pour Saillon, soit pour la Fédération dans son ensemble*

- *Saillon 2020 accepte d'organiser le Festival en 2021*
- *Les sociétés de la FMVC consentent à une année 2020 sans Festival*
- *Les sociétés de la FMVC acceptent de retarder le tournus des Festivals d'une année.*

*La variante d'une organisation en 2021 a été proposée à la Grand Garde après consultation de la Laurentia (organisatrice en 2021) et l'Echo de la Dent-Blanche (organisatrice en 2022).*

*Le comité ayant reçu l'aval de Bramois et des Haudères, la proposition du comité a été officiellement transmise à Saillon. La Grand Garde a accepté d'organiser le Festival en 2021, les 29 et 30 mai.*

*Dans son courrier du 27 mars, la FMVC a demandé à toutes les sociétés de se prononcer sur les éléments suivants :*

- *Report d'une année du tournus établi pour l'organisation du Festival FMVC*
- *Organisation à Saillon du 73<sup>ème</sup> Festival FMVC à Saillon les 29 et 30 mai*

*Le comité remercie toutes les sociétés de la fédération pour leur réponse rapide et favorable à l'unanimité.*

*Sans Festival 2020, nous n'avons pas eu l'occasion de féliciter et remercier toutes les jubilaires et tous les jubilaires 2020. Lors de la partie officielle, la médaille pour 20 ans d'activité aurait dû être remise à 6 musiciennes et musiciens et 3 musiciens, Fernand Baeriswyl, Jean-Charles Buchard et Hervé Roh devaient recevoir leur diplôme de membre d'honneur de la Fédération pour 40 ans de musique. Nous remettrons tous les mérites lors de notre prochain Festival avec l'ovation habituelle de toutes les musiciennes et musiciens de la fédération.*

*Sans Festival, nous n'avons pas la chance d'entendre les prestations des jeunes solistes lors du traditionnel concours. 81 jeunes s'étaient inscrits, soit une forte progression par rapport à 2019. Vivement le Festival 2021. La fanfare des jeunes n'a malheureusement également pas pu se produire durant la saison musicale 2019-2020. Le week-end musical a toutefois été organisé. Vous trouverez toutes les infos dans le rapport de Ludivine Genolet, que je profite ici de remercier pour son travail à la présidence de la fanfare des jeunes.*

*Pour la saison à venir, les incertitudes sont encore grandes en raison de la situation que tout le monde connaît et subit. Quelle tristesse de ne pas se retrouver au local de répétition avec l'objectif de préparer le concert de Noël, le concert annuel,... quelle tristesse que les différentes manifestations soient annulées, par exemple les concours de solistes.*

*Mais nous devons rester optimistes. Le comité de la FMVC s'est réuni dernièrement et collabore étroitement avec la Grand Garde de Saillon pour le Festival 2021, les 29 et 30 mai. Nous avons décidé de maintenir les dates prévues et d'organiser le Festival avec toutes les mesures sanitaires nécessaires. Le Festival 2021 sera certainement différents des autres, mais il aura lieu. Je profite ici de remercier encore une fois la Grand Garde d'avoir accepté d'organiser le Festival en 2021.*

*Je rappelle que lors du Festival 2021, les prestations devant jury ne seront pas organisées. De plus, il n'y aura pas de jury pour le défilé. Le concours de présentation est lui maintenu. Les autres points forts du Festival seront organisés.*

*J'espère vivement que nos sociétés pourront organiser des concerts durant le printemps et surtout je me réjouis de nos retrouvailles en mai 2021 à Saillon.*

*Je termine avec un grand merci au comité de la fédération, à la commission musicales et à vous toutes et tous pour votre compréhension et votre collaboration durant cette année très particulière. A très bientôt et prenez soin de vous.*

Yvan Maistre  
Président de la FMVC

### **3. Rapport de la Commission Musicale**

Préambule de David Bonvin, responsable de la Commission Musicale de la FMVC :

*Chères musiciennes, chers musiciens,  
Au terme de cette saison musicale 2020, j'espère que chacun se porte au mieux et que chaque famille est en bonne santé !*

*Peu d'activités se sont déroulées en cette année 2020 où presque tout a été annulé (concert annuel et de Noël, festival, amicale, aubades au village etc..). Malgré tout, certains camps de musique ont eu lieu cet été dans le respect des normes sanitaires.*

*Je félicite tous les musiciens qui ont participé au projet « Fanfares au Balcon » ou à des projets vidéo, qui ont permis de continuer à pratiquer notre instrument et surtout de donner du plaisir à notre public et entourage.*

Rapport de la Commission Musicale de la FMVC :

*Nous espérons que nous pourrions nous revoir en 2021 à Saillon pour notre prochain festival !*

*En cette période compliquée, notre message se veut positif et encourageant pour nos sociétés. Nous vous invitons à vous réinventer afin de garder un contact proche avec vos musiciens, ce qui est très important pour l'avenir de nos sociétés.*

*C'est un moment crucial car nous ne devons pas perdre de musiciens et essayer de maintenir le niveau musical de nos sociétés !*

*Osez exploiter de nouveaux horizons tels que des projets vidéo, des projets par internet si le contact présentiel n'est pas possible.*

*Changez votre programme et travaillez en plus petits groupes, animez vos quartiers etc...*

*Nous espérons vous revoir tout bientôt en pleine santé pour de nouvelles manifestations et le festival de notre belle fédération.*

*Belles fêtes de fin d'année à vous et vos familles.*

*Pour la Commission Musicale de la FMVC :*

*David Bonvin, Olivier Vergères et Thierry Stalder*

#### **4. Rapport des représentants à l'ACMV**

Étant donné cette année particulière, marquée notamment par l'annulation de l'Assemblée Générale de l'ACMV initialement prévue le samedi 31 octobre 2020 à Orsières, notre représentant au comité, Hervé Roh n'a pas d'informations particulières à donner.

Le comité de la FMVC se recommande de consulter le site internet de l'ACMV <https://www.kmvw.ch/fr/> afin de se tenir informé des directives en vigueur régulièrement mises à jour.

Rapport de David Bonvin, représentant de la FMVC au sein de la Commission Musicale de l'ACMV :

*Voici un petit résumé des activités :*

##### **1. Cours pour instrumentistes**

*Cette année, seuls les examens supérieur 2 ont eu lieu le samedi 10 octobre dernier à la Maison de la musique à Martigny. Tous les autres examens ont été annulés.*

*Une nouvelle session sera prévue durant l'année 2021 selon l'évolution sanitaire.*

*À noter que l'examen final de supérieur 2 aura lieu le samedi 3 avril 2021 le matin.*

*Pour toutes autres informations n'hésitez pas à me contacter.*

## **2. Concours**

*Le Championnat Suisse des Brass Band 2020 a été annulé.*

*Le Championnat Valaisan des Solistes a proposé un concours virtuel par vidéos. Plus de 150 jeunes se sont inscrits à ce concours. Les résultats seront donnés entre janvier et février 2021.*

*A noter également qu'il n'y aura pas de Junior Slow Melody Contest et de Championnat d'Europe des Brass Band en 2021.*

*Le Championnat Suisse des solistes 2021 propose un concours très intéressant par vidéos. Délai des inscriptions jusqu'au 31 décembre 2020.*

*David Bonvin*

*Membre de la Commission musicale*

## **5. Fanfare des jeunes FMVC**

*Cher comité,*

*Voici mon discours pour vous parler de cette saison 2019-2020 de la Fanfare des Jeunes. Ce texte ne sera malheureusement pas très long car la situation assez exceptionnelle qui nous est tombée dessus en mars 2020 nous a contraints d'annuler la répétition et la journée musicale de cette année. Nous avons pu, tout de même, réaliser notre fameux camp musical le 3 et 4 janvier 2020 à la Colonie La Forêt aux Haudères.*

*Nous remercions la fanfare l'Echo de la Dent-Blanche des Haudères pour nous avoir gracieusement laissé leur local pour nos répétitions ainsi que pour l'apéro bien mérité après la dernière répétition du vendredi.*

*Nous gardons quand même de bons souvenirs de ces deux jours malgré le cataclysme qui a malheureusement suivi et a demandé à toutes organisations musicales de cesser toutes répétitions, représentations, manifestations. Mais, voyons le positif, cela nous a permis, le comité et moi-même, de réfléchir à ce que voulait vraiment signifier : faire partie de la fanfare des jeunes. C'est une organisation de jeunes qui jouent de la musique mais pas que... Nous partageons plus que cela.*

*Nous avons donc décidé, pour remplacer d'une certaine manière cette courte année musicale, de proposer une sortie récréative aux jeunes pour cette saison 2020-2021 en plus de notre Festival s'il aura lieu. Cette activité reste à définir et nous avons décidé, par la même occasion de l'inscription, de réaliser un questionnaire sur internet afin qu'ils puissent donner et exprimer leurs idées et propositions.*

*Le comité et moi-même nous retrouverons très vite afin d'organiser au mieux cette saison musicale qui, je l'espère, pourra se dérouler quand même d'une certaine manière durant cette saison 2020-2021.*

*Ludivine Genolet*

*Présidente de la Fanfare des Jeunes de la FMVC*

## **6. Présentation du 73ème Festival FMVC à Saillon 2021**

*Vous trouverez la présentation du 73<sup>ème</sup> Festival FMVC à Saillon 2021 dans le document annexé à ce PV.*

## 7. Divers

Étant donné la situation exceptionnelle de ce compte-rendu, aucun divers n'est relevé dans ce document. Les éléments à discuter seront repris lors de notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra normalement en novembre 2021 à Bramois.

Le Président :  
Yvan Maistre

Le Secrétaire :  
Philippe Mayencourt